

Protocole d'accueil spécifique lié au Covid-19 : **Balades aquatiques dans la réserve marine de Carry-le-Rouet**

- Nombre de personnel du PMCB : 2
- Nombre de visiteurs par créneau : 8 Maximum (encadrants compris pour les groupes/centres de loisirs).

Accueil des visiteurs :

- Chaque visiteur est accueilli par une personne du PMCB dans le respect des gestes de protection, avec obligation de se désinfecter les mains (produit mis à leur disposition). Le port du masque (personnel) est recommandé sur la zone d'accueil.
- Les pratiquants reconnaissent avoir pris connaissance de l'auto-questionnaire sanitaire Covid-19 et doivent rapporter le matin de l'activité l'attestation signée dans laquelle ils attestent ne pas présenter de symptômes du Covid-19

Les personnes ayant présenté les signes cliniques d'infection au Covid-19 ou ayant fait l'objet d'une détection virale par prélèvement, devront produire un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique de la randonnée subaquatique.

Prise en main du matériel équipement :

- Chaque visiteur s'équipe seul ou en famille dans une zone extérieure délimitée préalablement.
- Chaque visiteur utilise son propre matériel (masque, tuba, combinaison). Un équipement pourra lui être mis à disposition **exceptionnellement**, mais ne devra avoir aucun contact avec d'autres personnes entre la prise en mains et la désinfection finale.
- Si un besoin d'aide se fait pressentir, le personnel du PMCB pourra intervenir s'il est muni de masque et gants.
- Un produit anti buée leur sera proposé afin d'éviter de saliver directement dans les masques.

Topo sur le Parc Marin et les Réserves :

- Une fois équipés, les visiteurs seront séparés en 2 groupes de 4 personnes avec un départ différé de 5min.
- Un topo sur le Parc Marin de la Côte Bleue, la réserve marine de Carry-le-Rouet et sa faune marine se fera en respectant une distanciation d'1m entre chaque personne.

Déroulement de l'activité :

- Une fois le topo terminé, les participants se rendront jusqu'à la mise à l'eau dans le respect des gestes de protection (1m de distance).
- Le groupe pourra se mettre à l'eau en respectant 1m de distance entre eux et l'accompagnateur/trice.
- Durant la durée de la balade aquatique, les visiteurs seront invités à garder leur tuba en bouche et le masque sur le visage et notamment lors des moments d'écoute des consignes et explications (sauf cas exceptionnels).
- Seul l'accompagnateur/trice pourra enlever son tuba pour les explications orales, en respectant la distance d'1 mètre avec l'ensemble de son groupe.
- 2 supports de sécurité sera là en cas de problème ou de fatigue.

Fin de l'activité, désinfection et prospectus :

- A la sortie de l'eau, chaque personne devra respecter une distanciation d'1 m avec les autres participants.
- Chaque visiteur devra se déséquiper seul ou en famille dans une zone extérieure définie au préalable.
- Une fois déséquipés, les visiteurs devront laver, désinfecter (avec un produit virucide fourni) et rincer le matériel prêté, dans les bacs prévus à cet effet, et les reposer dans les bacs de rangement.
- Les bouées de support seront désinfectées entre chaque tour.
- L'eau et le désinfectant seront changés entre chaque tour.
- Chaque participant devra se désinfecter les mains et récupérer en autonomie des dépliants du PMCB dans une boîte hermétique.
- En fin d'activité un mail sera demandé aux visiteurs afin de leur envoyer un questionnaire de satisfaction.